

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL 2006

Les différents chapitres composant le rapport annuel que vous avez entre les mains ont été rédigés par les directeurs, responsables, élus de chaque mission, département, service ou organisation évoqués dans ce document. Je vous propose de le parcourir avec vous

CHAPITRE I : le CNOSF

1. Cabinet du Président :

En début d'année 2006 notre intérêt se porta principalement sur les Jeux Olympiques d'hiver de Turin avec une mobilisation importante des services du CNOSF (direction générale, département communication et marketing, entre autres) pour la mise en place et l'animation des deux Clubs France, l'un dans la ville hôte, l'autre dans la montagne de Sestrières, avec le concours du Conseil général des Hautes-Alpes.

Au retour des Jeux, la rédaction des différents chapitres du livre blanc du mouvement sportif mobilisa un grand nombre de dirigeants du CNOSF et d'experts durant de nombreuses semaines pour aboutir en fin d'année à la publication de « La raison du plus sport » dont les analyses, diagnostics et propositions sont proposés à la réflexion de tous ceux que le sport intéresse ou interpelle et quel que soit le niveau de la pratique.

C'est à partir des principales propositions du « livre blanc » que le président du CNOSF invita cinq des candidats à l'élection présidentielle à s'exprimer sur leur vision du sport en France en février de cette année.

Nous saurons dans quelques mois si cette initiative aura été entendue et comprise dans l'intérêt du mouvement sportif français.

Le CNOSF est toujours très présent et actif dans le cadre des relations internationales et principalement européennes avec notamment le bureau de liaison du sport à Bruxelles, sa contribution à la rédaction du Livre blanc européen, sa participation à de nombreuses réunions en particulier dans le cadre du Cercle des Délégués permanents Français. Les échanges franco-allemands se sont poursuivis et renforcés en 2006, la Coupe du Monde de football ayant notamment suscité de nombreuses initiatives concernant des jeunes volontaires des deux pays formés par l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse, l'OFAJ qui s'est doté d'un nouveau conseil d'administration.

D'autre part, le CNOSF a multiplié les contacts avec de nombreux CNO étrangers, soit en leur rendant visite, soit en recevant leurs représentants à la Maison des Sports en visite officielle ou en accueillant des stagiaires au titre de la Solidarité Olympique.

Mise en place au début de l'année 2006 la Coordination Nationale du Sport dans les quartiers sensibles a contribué à l'affectation de 330 postes d'agents de développement issus de la filière STAPS, financés par l'Etat.

En ce qui concerne le fonctionnement institutionnel, le Bureau Exécutif s'est réuni à 16 reprises en 2006 et le Conseil d'Administration s'est tenu 5 fois.

Les quatre Collèges se sont également réunis à l'initiative de leurs présidents en fonction de l'actualité du moment, permettant ainsi aux fédérations non représentées au Conseil d'Administration de s'exprimer et de débattre des sujets qui leurs sont spécifiques. Dans le cadre de l'institution des conseils interfédéraux, celui des Arts Martiaux et des

Sports de Combat s'est réuni avec la démarche d'une instance d'expérimentation, de coopération et de mutualisation.

La mission de la Commission spécialisée équitation a pris fin le 31 décembre 2006 avec l'agrément et la délégation retrouvés pour la Fédération Française d'Equitation.

2. Mission olympique & sport de haut-niveau :

L'année 2006 a été dominée par les Jeux Olympiques d'Hiver de TURIN qui ont mobilisé durant plus d'un mois le personnel de la mission au sein du staff de la délégation sportive. Le rapport de l'an dernier avait par avance évoqué le bon résultat de l'équipe olympique avec 9 médailles (3 Or, 2 Argent, 4 Bronze) toutes acquises sur la neige. Si nos sélectionnés de la glace avaient échoué en 2006, on a noté avec un grand bonheur que l'année 2007 nous a offert de superbes résultats, particulièrement en patinage artistique, mais aussi dans les autres disciplines olympiques.

Les jeux olympiques de PEKIN ont fait l'objet de toute l'attention de la mission olympique sous la responsabilité du Chef de Mission, Jacques REY. Deux déplacements ont été organisés en 2006 dont celui organisé en novembre a permis aux présidents des fédérations et aux DTN d'appréhender le concept développé par le BOCOG, en compagnie de représentants du CNOSF, de la POP, du MJSVA et de l'INSEP. Le site intranet dénommé « Pekinagora 2008 » mis en place cette année permet à la famille olympique de recevoir des informations actualisées régulièrement.

La Commission des athlètes de haut niveau s'est réunie 4 fois en 2006 et a été très active sur le dossier de la retraite des sportifs de haut-

niveau évoqué depuis de nombreuses années. Ce thème vient de faire l'objet d'un projet de loi à l'initiative du MJSVA. Il a été examiné en avril dernier par le CNAPS et les représentants du CNOSF au sein de la délégation permanente ont validé le texte proposé qui devrait logiquement être soumis à une prochaine session parlementaire.

La semaine olympique rassemblant 61 champions et championnes du sport français s'est déroulée à la satisfaction générale à l'Alpe d'Huez en décembre dernier. A noter que différents services du CNOSF ont été mobilisés pour l'organisation de cet évènement.

Il est important de souligner les excellentes relations du mouvement sportif avec les Armées. Les travaux commencés au Centre National sportif de la Défense de Fontainebleau vont permettre d'accueillir des pôles espoirs de différentes fédérations ainsi que des centres d'entraînement et de formation. A noter que le ministère de la Défense compte environ 300 athlètes dont 170 figurent sur la liste de haut niveau du MJSVA. Il est intéressant de noter que 6 médaillés olympiques de Turin sont des militaires.

Je vous invite enfin à vous consacrer à la lecture de « PODIUM 2006 » qui confirme la très bonne santé du sport français avec les 1250 médailles obtenues dans les championnats du monde et d'Europe des catégories seniors, juniors et espoirs de l'ensemble des fédérations françaises membres du CNOSF.

3. Mission aménagement du territoire & développement durable :

La signature, le 15 décembre 2006 d'un protocole d'accord entre le CNOSF et l'Association des Régions de France restera le fait marquant de l'année. Il témoigne de la volonté du CNOSF de reconnaître l'action des collectivités territoriales dans le sport et de faire avec celles-ci un axe fort du développement du sport en France avec le souci constant de respecter nos engagements énoncés dans l'Agenda 21 du sport.

La mission est présente dans des manifestations comme le Salon des Maires et des Collectivités territoriales à Paris, les Rencontres du sport, des loisirs et du tourisme sportif à Grenoble et les Assises nationales du Développement Durable organisées à Angers et Nantes.

Pour la deuxième année consécutive, la Journée olympique, souhaitée par le CIO, a été organisée autour du thème des valeurs de l'olympisme en mettant l'accent sur l'environnement et le développement durable. Plus de mille jeunes ont été rassemblés au stade Charléty pour une course olympique tandis qu'une dizaine d'évènements régionaux accompagnaient cette opération nationale.

L'année 2006 a vu la transition du FNDS au CNDS. La prise en compte des engagements antérieurs du FNDS (114 M€) a limité le financement des projets présentés au cours de cette année (44,5 M€), mais l'enveloppe prévue pour 2007 (236,5 M€) devrait permettre de mieux satisfaire les besoins d'équipements nouveaux exprimés par les collectivités et le mouvement sportif. A ce propos il est indispensable que chaque fédération élabore et publie le volet équipement de son schéma de développement.

Avec le Conseil national des sports de nature, les Conseils interfédéraux des sports aériens, celui des sports nautiques, celui des sports terrestres, et celui des activités nautiques, les fédérations

concernées par l'utilisation d'un même espace naturel ou d'un même lieu d'évolution ont l'opportunité de dialoguer avec les collectivités territoriales au sein de différents comités de pilotage ou de groupes de travail et de présenter ainsi des projets cohérents et novateurs. Dans le même esprit la Commission inter fédérations du cyclisme pour tous, et le Conseil interfédéral du sport d'entreprise rassemblent des fédérations réfléchissant ensemble au développement de leurs activités concurrentielles mais aussi complémentaires.

4. Mission vie associative :

La mission « Vie associative » a été très active en 2006 tant en termes de représentation et de présence du mouvement sportif dans les instances représentatives de l'économie sociale :

Conseil National de la vie associative (CNVA),

Conférence permanente des Coordinations associatives (CPCA),

Délégation interministérielle à l'Economie sociale (DIES),

Conseil des Entreprises et groupements de l'Economie sociale (CEGES),

Groupe des associations au Conseil Economique et Social (CES).

La section « cadre de vie » du CES s'est vue confiée la préparation d'un rapport et d'un avis sur la question du sport au service de la vie sociale par il y a quelques semaines et dont André LECLERCQ fut le rapporteur.

En mai 2006, le CNOSF a mis en ligne sur son site internet le « Carnet de vie du bénévole » qui s'adresse aux quelques deux millions de bénévoles engagés dans les 175000 associations sportives.

L'égalité des chances dans l'accès aux responsabilités est aussi une préoccupation constante concrétisée entre autres actions par la présentation à VIENNE en avril 2006 de la méthodologie d'accès à la mixité dans les instances sportives.

La commission « Jeunes dirigeants » a été très active avec un programme d'actions validé par le C.A du CNOSF : journées de formation, création d'un site internet, organisation de journées à thèmes et présence active aux travaux des CROS et des CDOS.

La tenue du CAMP OLYMPIQUE de la JEUNESSE fut un temps fort. Organisé en juillet il concernait deux classes de CM2 des associations USEP des écoles de Villeneuve Saint Georges. L'Académie Nationale Olympique était porteuse du projet avec l'USEP, le CROS d'Ile de France et le CDOS du Val de Marne.

5. Mission médicale & sport santé :

La Commission médicale du CNOSF participe aux réunions de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage mais aussi à celles des associations médicales telles que l'Union Nationale des Médecins Fédéraux, le Syndicat National des Médecins du Sport, la Société Française de Médecine du Sport, la Société Française de Traumatologie du Sport.....Différents groupes de travail se sont investis sur des sujets variés (la vision, les examens biologiques, la logistique, la climatologie, la

responsabilité civile professionnelle, les disciplines dites à risques ,
etc.....

Les Jeux Olympiques de Turin ont été naturellement le temps fort pour l'équipe médicale avec la difficulté inhérente aux Jeux d'Hiver qu'est l'éclatement des sites avec les trois villages olympiques. Deux accidents sérieux ont été à déplorer sur les 187 actes médicaux et les 937 actes concernant les masseurs kinésithérapeutes.

Dans le cadre de son rôle d'informer et de promouvoir les bienfaits du sport pour la santé et les dangers du dopage, la Mission a présenté la mallette « le sport pour la santé », mise à jour en 2006, à l'Agence Mondiale Antidopage qui a souhaité reprendre certains chapitres dans son propre outil pédagogique.

Parmi les différentes initiatives de la Mission, il faut retenir le « 6^{ème} colloque de la Fondation Sport Santé » et la 3^{ème} conférence nationale médicale interfédérale.

6. Mission animation territoriale :

Créée en 2006, la Mission Animation Territoriale a pour finalité de soutenir les CROS, CDOS et CTOS afin qu'ils puissent d'une part :

- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre, en concertation avec les pouvoirs publics, des politiques territoriales ayant trait au sport, en s'assurant de leur cohérence avec les politiques des fédérations,

D'autre part,

- relayer et mettre en œuvre les politiques et les actions initiées par le CNOSF par le biais de ses différentes missions évoquées dans ce rapport.
- L'action du réseau des Agents de développement du sport mis en place sur le territoire national a été ainsi de favoriser l'utilisation du sport comme lien social, participer à la structuration du mouvement associatif sportif par la formation et l'emploi et favoriser l'ancrage territorial des activités associatives sportives.

Les CROS, CDOS et CTOS sont conviés à s'exprimer d'une manière formelle aux cours de deux rassemblements annuels riches de recueils d'information et d'échanges, les confortant dans leurs missions de représentation du CNOSF, notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre, en concertation avec les pouvoirs publics, des politiques territoriales ayant trait au sport, en s'assurant de leur cohérence avec les politiques fédérales.

7. Département communication/marketing :

Le répertoire du CNOSF et la plaquette institutionnelle reprenant ses missions ainsi que son rôle dans le mouvement olympique international et le sport français ont été actualisés en 2006.

Le département a assuré la promotion du livre blanc « La raison du plus sport » qui a été édité à 10.000 exemplaires à l'occasion d'une conférence de presse et de 3 annonces dans les quotidiens Le Monde, l'Equipe et Les Echos.

Les Jeux Olympiques de TURIN ont été l'occasion de rassembler la famille olympique sur les différents sites de compétition mais également dans le cadre des deux Clubs France mis en place à TURIN et à SESTRIERES. Le site internet consacré à l'Equipe de France Olympique

a rencontré un vif succès auprès des internautes et des athlètes qui recevaient chaque jour de nombreux encouragements.

La désormais traditionnelle « Semaine Olympique » s'est tenue en décembre à l'Alpe d'Huez et a rassemblé plus de 60 médaillés des différents Championnats du Monde et d'Europe des disciplines olympiques qui ont pu participer chaque soir à une émission quotidienne dans le studio permanent de RMC.

En 2006, le CNOSF a décidé de modifier sa stratégie de communication et par le biais des athlètes de l'Equipe de France Olympique en valorisant trois valeurs fondamentales de l'Olympisme moderne : l'excellence, le respect, l'amitié C'est le film « Les Jeux, un jour, l'Olympisme toujours » qui a été retenu comme vecteur télévisuel. La phase de diffusion a été initiée au début février 2007 sur les chaînes du groupe France Télévision et sera poursuivie ponctuellement.

8. *Service juridique :*

Le service juridique est de plus en plus sollicité dans des domaines aussi nombreux que variés par le biais de la Commission juridique ou par des consultations directes formulées auprès de ses collaborateurs.

Le suivi et le contrôle du fonctionnement institutionnel sont illustrés notamment par

L'examen des demandes d'affiliation au CNOSF, et par l'avis sollicité par le MJSVA sur les demandes de délégations formulées par les fédérations.

La rédaction d'avis sur les projets de textes législatifs et réglementaires a été également importante notamment sur les parties

législatives et réglementaires du Code du Sport qui ont suscité de notre part des remarques qui n'ont malheureusement pas été toutes été pris en compte.

L'assistance juridique auprès des fédérations et des CROS/CDOS/CTOS porte sur les domaines suivants : droit du sport, droit associatif, fiscalité, droit des contrats, droit à l'image des sportifs....

La protection des signes distinctifs, termes et symboles associés au mouvement sportif nécessite une vigilance et des actions à entreprendre notamment pour la défense contre les tentatives d'enregistrement en tant que marque et également des actions en contrefaçon et parasitisme et cela en étroite collaboration avec le CIO.

Chapitre II : Les satellites :

1. Conférence des conciliateurs du CNOSF :

Composée de 18 membres, la conférence des conciliateurs du CNOSF a reçu en 2006, 266 requêtes dont 62 ont été déclarées irrecevables. 23 accords entre les parties ont été obtenus et 107 propositions de conciliation ont été acceptées soit près de 64% des demandes recevables.

Depuis la mise en place de la conférence des conciliateurs jusqu'à la fin de l'année 2006, 2578 requêtes ont été déposées dont 533 ont été déclarées irrecevables. 448 accords entre les parties ont été obtenus et

997 propositions de conciliation ont été acceptées, soit 1445 litiges résolus (70,5% des demandes recevables).

2. COSMOS – EASE :

Signée en 2005, la Convention Collective Nationale du Sport est parue au Journal Officiel le 25 novembre 2006. Toutes les commissions paritaires sont en place et fonctionnent. Pour le COSMOS fort de ses 2200 adhérents à la fin de l'année, 2006 aura été une année de création d'outils et de formations et d'informations à la Convention Collective Nationale du Sport des employeurs de la branche professionnelle du sport.

Le COSMOS siège au sein du collège des employeurs dans toutes les commissions mises en œuvre dans le cadre du dialogue social.

EASE, l'Association Européenne des employeurs du sport, initiée par la France, a organisé en mai 2006 la première conférence annuelle avec la participation notamment de représentants de la Direction générale Emploi et de l'Unité Sport de la Commission européenne.

3. CNAR SPORT :

Le Centre National d'Appui et de Ressources du secteur Sport a développé ses actions autour de 4 axes forts :

La mobilisation des acteurs prenant part à la démarche d'accompagnement des associations sportives.

La gestion et la diffusion de l'information par le biais d'une base de ressources documentaires via un site internet.

L'analyse et l'étude de la cartographie nationale relative aux politiques et dispositifs publics de soutien à l'emploi dans les associations.

L'appui et le conseil aux Dispositifs Locaux d'Accompagnement et aux Centres Régionaux de Ressources et d'Appui.

4. IFOMOS :

L'association, déclarée en préfecture en avril 2006 a été enregistrée comme organisme de formation en octobre de la même année dans le secteur du sport.

Au-delà des stages de formation proposés, l'IFOMOS s'engage dans le développement de services aux participants et à ses adhérents avec l'actualisation des formations, l'élaboration d'outils pédagogiques et le suivi et accompagnement post-formation.

La Lettre de l'IFOMOS, une plaquette de présentation et un site internet dédié assurent la promotion et la communication de l'association.

Dans les quatre mois d'existence de l'IFOMOS en 2006, 34 structures ont adhéré (le CNOSF, 27 fédérations, 1 CROS, 3 CDOS et 1 comité départemental), 3 thèmes de formations proposés et 5 sessions de formation organisées avec 482 heures de stages effectuées.

5. Académie nationale olympique française :

L'Académie a poursuivi les différentes missions qu'elle s'est assignée :

- Le projet MEMOS qui a pour objectif de sauvegarder la mémoire du mouvement sportif.
- La collaboration avec le CRIS de l'Université Lyon 1 et le soutien de nombreux étudiants dans leurs travaux de recherche.
- La publication de la revue « Olympisme ».
- La participation au Camp olympique de la jeunesse.
- La sélection et la formation des candidats à la session de l'Académie Internationale Olympique en Grèce.

Chapitre III : les finances :

En ce qui concerne le domaine des finances, je laisserai au Trésorier Général le soin de présenter les résultats de l'année 2006.

Conclusion :

Je ne saurai terminer cette présentation sans remercier sincèrement et chaleureusement, au nom du Conseil d'Administration et de son Président, l'ensemble du personnel du CNOSF pour l'apport éminent qu'il procure aux élus dans l'accomplissement de leur mission que ce soit au sein de la Maison du Sport ou dans les différentes missions en France et à l'étranger.